



# I N G R I D

Ingrid Larue s'est donné la mort  
le 15 juillet 2014.

Amie des animaux, elle avait rencontré la grande misère des chats errants et abandonnés dans les cités de Louviers et pour leur venir en aide, elle avait créé en 2011...l'**association « Boule de poils »**  
L'objet de cette association reprenait celui de L'Ecole du chat déposé 35 ans plus tôt...Eviter la prolifération des chats errants en les capturant pour les stériliser, veiller à leur bien être en leur apportant tous les soins nécessaires, faire adopter les chatons, et tenter de faire de la prévention et de l'éducation auprès des propriétaires de chats.  
Ce programme, que L'Ecole du Chat s'épuise depuis 30 ans, à réaliser, a coûté la vie à Ingrid .

Même si elle connaissait, comme tout un chacun, les inéluctables soucis qu'apporte la vie, son engagement auprès des chats doit nous interroger. A sa mort, elle laissait près de 150 chats ....à sa collaboratrice qui a pu en recaser une partie dans d'autres associations, mais qui a le reste de la colonie en charge ( et peu de moyens financiers pour y faire face)

Mais comment en est-elle arrivée là ?

« Elle n'a pas été raisonnable » diront certains « elle n'a pas su gérer la situation », ou « elle avait sans doute un problème pour avoir besoin de s'entourer de tant de félins ? » ■

**Elle n'a pas pu, pas su réaliser l'objet de son association, très simple dans sa formulation, mais beaucoup moins dans la réalité !**

- **Trapper les chats dits « errants »**, le jour, la nuit, à l'heure où ils sont présents sur les lieux,
- **Les transporter chez le vétérinaire pour la stérilisation et le tatouage,**
- **Les récupérer** et leur assurer quelques jours de **convalescence** (dans l'association /chez soi)
- **Les relâcher sur leur territoire** (quand cela est possible ). **Nicolas 1er chat libre de France** a été relâché stérilisé et tatoué sur son territoire au **Cimetière Montmartre**, lieu calme et protégé ! mais 30 ans plus tard , les colonies de chats errants essaient de vivre et de survivre dans les cités dites « sensibles » de nos villes et de nos banlieues.... pas toujours accueillantes pour les chats errants..
- **Veiller à leur entretien, à leur sécurité** et tenter de négocier avec les autorités locales la pose d'abris « **chat'Im** » dans un enclos...qu'il faudra surveiller et nettoyer régulièrement.
- **Préparer les plus familiers**, les jeunes, les gentils, les bien portants **à l'adoption**....et trouver de bonnes familles d'accueil temporaires ou définitives !

Mathématiquement, c'est jouable ! on « **rentre** » **50 chats**, on en **relâche 25** (les« sauvages »inadoptables), on en **place 25** et le compte est bon !

Mais sur les 25 qu'on pensait remettre dehors, 5 ont du coryza, 2 de l'urée, 4 des problèmes bucco dentaires 3 viennent d'une cité où les chats disparaissent...on va donc les soigner, et les garder

Quant aux 25 qui doivent être adoptés, seuls les plus jeunes trouvent preneur..on gardera les autres....

**Ces « petites associations » qui sont sur le terrain, qui reposent sur le bénévolat et qui ont rarement plus de 2 personnes réellement impliquées, n'ont pas de refuge ; leur maison ou leur appartement sert de lieu d'accueil pour les animaux , et qu'il s'agisse de refuge patenté ou de logement privé, les statistiques sont les mêmes : pour 3 abandons ( 3 « entrées »), il y a 1 adoption C' est la loi de l'offre et de la demande : il y a trop de chats.**

**C'est ainsi qu'on se retrouve rapidement à la tête de 150 chats....Pour les refuges encadrés par une réglementation qui limite le nombre d'animaux, il n'y a qu'une alternative : refuser de nouveaux animaux ou euthanasier.**

**Ces « petites associations » qui n'ont que leurs appartements et parfois leur maison comme lieu d'accueil , et qui sont de par leur objet et leur action, constamment sur le terrain pour trapper ou nourrir, dans les cimetières, dans les caves des cités, dans les derniers terrains vagues et chantiers de nos villes , sont constamment confrontées à cette misère cachée et ne peuvent fermer les yeux. Les malheureux qui entrent dans leurs trappes sont destinés à être stérilisés s'ils sont en forme, soignés s'ils sont malades, relâchés si le territoire le permet, adoptés dans le meilleur des cas, ou accueillis chez la protectrice à vie**

## Et que dire de l'aspect financier ?

**Ingrid** recevait une aide conséquente de la part de la Mairie, que peu d'associations reçoivent ! Elle la méritait : les fonds étaient engloutis par les croquettes et les frais vétérinaires : stérilisations et soins.

**Alors pour s'en sortir, Ingrid aurait-elle dû envisager l'euthanasie ?**

La protection animale est un gouffre financier, et malgré les quêtes alimentaires devant les grandes enseignes, malgré les appels aux dons, boucler son budget relève souvent de l'exploit.

Il est par contre très facile d'être emporté dans ce maelström, et plus encore lorsque viennent s'ajouter

les conflits de voisinage, les plaintes des locataires ou copropriétaires pour nuisances, qui aboutissent parfois à l'enlèvement des animaux et leur mise en fourrière, l'expulsion de « la coupable » qui se retrouve dépouillée de « ses animaux », sur-endettée, et n'a d'autre recours que les services sociaux et le cabinet du psychiatre....s'il n'est pas trop tard.

**Statistiquement, 50% des associations de protection des chats libres s'éteignent au bout de quelques années d'activité faute de remplaçants, faute de combattants ■**

## Où est le problème ?

Y a-t-il un coupable ? Ou des coupables ?

Faut-il être « raisonnable » et laisser les chats faire leur vie dehors aux bons soins de la sélection naturelle ?

Faut-il euthanasier les malades ? Tester tous les chats – les souffreteux comme les bien portants et euthanasier les « positifs » au FIV et Felv ?

Faut-il assainir ces lieux envahis par les chats errants ? Faire la guerre aux « dames nourricières » ?

Procéder à « l'enlèvement » des chats ? Revenir 40 ans en arrière ?

**Ingrid** et toutes les responsables d'associations ont fait ce qu'elles devaient faire et ont essayé de respecter leur engagement. **Mais la tâche est sur-humaine !**

## Elles arrivent en fin de chaîne alors que le problème devrait être pris au tout début.

Les chats des cités, des parkings, des caves et vide sanitaires ne tombent pas du ciel : ils ont eu des maîtres, se sont retrouvés dehors, ni stérilisés, ni identifiés, pour de multiples raisons .

Il faut donc s'intéresser en premier lieu à ces maîtres dont les animaux n'ont jamais vu de vétérinaire.

La collaboratrice d'**Ingrid**, désormais seule face à ce drame, répond à la journaliste de **Paris Normandie** en ces termes : « *j'en veux à tous ces gens qui ne stérilisent pas leurs animaux et les laissent à la rue... et qui croient que tout leur est dû* »

« *J'avoue que nous avons été prises dans un engrenage, je ne m'en sors plus....Ingrid en avait marre....je regrette qu'on se soit embarquées dans tout cela* »

Pour qu'il y ait moins de chats il est urgent **d'atteindre ces personnes**, de mettre en place dans chaque ville de véritables **campagnes d'information**, sur les bienfaits de la stérilisation .

Tous les étés, les « **grandes associations** » lancent des **campagnes contre les abandons**.

Elles évoquent aussi des « **campagnes de stérilisation** » qui consistent essentiellement en distribution de quelques bons de stérilisation à l'attention des « **petites associations** » qui vont alors

munies de ces précieux présents, courir les cités et les cimetières avec leurs trappes et leurs cages ...

**Mais il faut maintenant voir plus loin, avant que ces associations qui tentent de garder la tête hors de l'eau, ne finissent pas se noyer complètement.**

**Il faut un vrai partenariat entre les grandes associations, les mairies, les vétérinaires et les petites associations qui connaissent le terrain.**

Une campagne **d'information**, c'est de l'affichage de la distribution de tracts et l'utilisation de tous les médias.

**Une campagne de stérilisation**, c'est l'instauration d'une plate forme dans laquelle seront impliquées **toutes** les instances concernées par la question pour proposer **aux particuliers de faire stériliser leur animal près de chez eux et à un tarif préférentiel acceptable.**

Il n'est pas possible de continuer à se reposer sur ces associations qui donnent au-delà de leurs forces et de leurs moyens et qui n'en peuvent plus d'entendre « **ce que vous faites est formidable** » et « **il faudrait qu'il y ait beaucoup de personnes comme vous** »!!!

**A l'heure où l'animal est enfin reconnu comme une être sensible, il est temps de sortir de cette impasse et de faire cause commune . Lorsque les chats de maison seront stérilisés, les familles d'accueil ne seront plus débordées, les refuges ne seront plus saturés et les euthanasies diminueront.**

